



RAPPORT D'ACTIVITE 2025





SITUATION POLITIQUE NATIONALE

**5 gouvernements et
5 premiers ministres !**

**L'instabilité repoussent les réformes
et mets nos acquis en souffrance**



***La SNAE aux côtés de la FNSEA
ont défendu toute l'année
les retraites
des non-salariés agricoles***

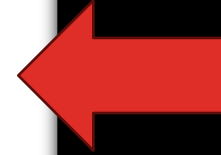


ACTIONS SYNDICALES

LA SNAE était présente
à Bruxelles et à Strasbourg

Vivre dignement avec sa retraite !!





Vidéo

ACTIONS SYNDICALES

VIDEO DE LA
MOBILISATION de
BRUXELLES





Solidarité futurs retraités

*Grâce à nos actions
sur les 25 meilleures années
votée à l'unanimité*

*le 1er décembre à l'Assemblée nationale 2023
et le 1er février 2024 au Sénat*

***Enfin en application, avec une signature du
décret le 30 dec 2025 et mise en place le 1er
janvier 2026 !***





PERSEVERANCE!

DES REVENDICATIONS QUE LA
SNAE NE LÂCHENT JAMAIS

**Une retraite minimum à 85 % du
SMIC pour toutes les carrières
complètes**



TENACITE !

DES REVENDICATIONS QUE LA
SNAE NE LÂCHENT JAMAIS

**TSA : taxe de solidarité
additionnelle sur les
complémentaires santé :**

Objectif revenir au taux de 2016



DES REVENDICATIONS QUE LA SNAE NE LÂCHENT JAMAIS

Motion Veuvage

C'est pourquoi nous demandons un rapprochement des règles de calcul du minimum de retraite agricole avec celles du Minimum contributif.

Le minimum de retraite de base agricole doit ainsi être calculé :

- sur les seules retraites personnelles (hors réversion) comme au régime général ; Cela permettrait que l'obtention d'une pension de réversion en raison d'un récent veuvage n'aboutisse pas à une diminution à proportion de la retraite personnelle du conjoint survivant non salarié agricole.
- et selon un plafond identique à celui du Minimum contributif des salariés (1 394,86 € pour les salariés et 1 094, 53 € pour les non-salariés agricoles).



Motion SNAE du 07 novembre 2025

Obtenir la réversion ne doit pas aboutir à une baisse de la retraite des veuves

De nombreuses veuves qui demandent à bénéficier de la réversion de leur conjoint décédé constatent dans l'année qui suit une diminution importante des versements de la MSA. En effet, la prise en compte de la réversion dans le plafond de ressources pour obtenir la revalorisation des petites retraites agricoles aboutit à l'écroulement de la revalorisation de la retraite personnelle de la veuve. Malgré l'octroi de la réversion, la veuve touche alors un montant de retraites proche de celui perçu avant veuvage.

Pour la FNSEA et sa section des anciens, cette situation doit absolument être corrigée.

C'est pourquoi nous demandons un rapprochement des règles de calcul du minimum de retraite agricole avec celles du Minimum contributif.

Le minimum de retraite de base agricole doit ainsi être calculé :

- sur les seules retraites personnelles (hors réversion) comme au régime général ; Cela permettrait que l'obtention d'une pension de réversion en raison d'un récent veuvage n'aboutisse pas à une diminution à proportion de la retraite personnelle du conjoint survivant non salarié agricole.
- et selon un plafond identique à celui du Minimum contributif des salariés (1 394,86 € pour les salariés et 1 094, 53 € pour les non-salariés agricoles).

Avec des retraites calculées sur les mêmes principes qu'au régime général sur les seules 25 meilleures années de la carrière, les minima de retraite doivent logiquement s'harmoniser. Pour parfaire le dispositif, il est indispensable que la référence à 85 % du Smic net soit la même pour les non-salariés agricoles et les salariés. La référence à un Smic agricole ampute le minimum des chefs d'exploitation d'une dizaine d'euros par mois.

Ces mesures de revalorisation des petites retraites doivent s'intégrer à la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 pour une mise en œuvre de la mesure au 1^{er} janvier 2026.

Jean-Paul Lecourt (SG SNAE)

Hélène Blaud (Présidente SNAE)

Jean-Paul Lecourt

Hélène Blaud



CONGRES SNAE 2025

130 participants

Eric Kariger, gériatre de la Marne
Frédéric Pomykala, Responsable du département
prévention et éducation sanitaire et sociale – CCMSA



**Comment bien vieillir sur nos territoires malgré la
dégradation de l'offre de soins et de nos finances
publiques ?**



INTERVENTION DE JOËL LIMOUZIN

**COMMENT GARDER LES FORCES VIVES
DES ÉLUS DE FD VERS LES SDAE »**

INTERVENTION DE LUC SMESSAERT

« ACTUS, RETRAITES ET SYNDICALISME »





AG des SDAE 2025



Une vingtaine
d'intervention en AG
par les administrateurs
de la SNAE



Les Anciens Exploitants des acteurs engagés





Partenariat FNSEA/SNAE –
ANCV

Un partenariat de haute qualité

Près de 1500

participants des

SDAE

Webinaire organisé
par la SNAE le 3 avril
2025 :

: [https://forms.gle/dK8zvVS1F
MVkJkg26](https://forms.gle/dK8zvVS1FMVkJkg26)





Webinaire organisé par la SNAE pour les animateurs et animatrices du réseau SDAE le 2 avril 2025

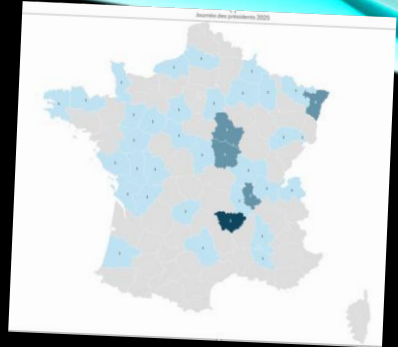
- Recensement des sujets à traiter
- Idées et bonnes actions des SDAE, partage d'expériences
- Communication de la SNAE
- Pac JR : mise en place en SDAE, actions spécifiques jeunes retraités, chef de projet
- Congrès 2025 et 2026
- Retour Webinaire ANCV



Fichier des actions SDAE 2025				
Num. Dept	Province	Departement	Actions réalisées	Dates
26	Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme		
27	Normandie	Eure		
28	Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	<ul style="list-style-type: none"> -mars 2025 : goûter annuel (115 participants) avec intervention Maison départementale de l'autonomie sur le bien vieillir chez soi et aides aux aidants puis spectacle musical -mai 2025 : voyage en Irlande -juin 2025 : intervention SOLAAL CVL en CA -juin 2025 : journée à Saumur (cadre noir, musée du champignon, gala du cadre noir) -septembre 2025 : séjour dans le Périgord (gouffre de Padirac, Rocamadour, Sarlat, gabare sur la Doroigne, Collonges la Rouge, Turenne, Loubressac) -octobre 2025 : AG avec intervention de SOL'IA sur le photovoltaïque pour les particuliers, visite de l'hippodrome de Chartres -décembre 2025 : villages illuminés dans l'Orne (Illuminations de Noël, visite cidrerie et déjeuner à La Michaudière) 	
29	Brittany	Finistère		
30	Occitanie	Gard		
31	Occitanie	Haute-Garonne		
32	Occitanie	Gers		
33	Nouvelle-Aquitaine	Gironde		
34	Occitanie	Hérault		
35	Brittany	Ille-et-Vilaine	<ul style="list-style-type: none"> 1- journée de pays ; visite d'une entreprise locale le matin + repas ensemble + reunion sur une thematique commune (exemple : notaire, association de santé, MSA, gendarme...) 2- un conseil administration décentralisé dans l'année : réunion le matin + repas ensemble + visite l'après-midi, les conjoints sont invités 3- présence d'un stand SDAE conjoint avec la FDSEA lors de la fête de l'agriculture ; promouvoir la section, recruter des nouveaux + jeu tirage au sort (des cadeaux à gagner) 	<ul style="list-style-type: none"> 1-en mars 2- fin juin 3- en août
36	Centre-Val de Loire	Indre		
37	Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	<ul style="list-style-type: none"> Octobre 2025 : AG avec interventions de Mutualia (évolution garanties contrat groupe), SOLAAL, ASEPT (actions pour le bien vieillir), FNSEA CVL (carte moisson et offre électricité Lucia) 	



VIE DE LA SNAE



JOURNEE DES PRESIDENTS

Paris le 25 Nov avec
notamment la MSA sur le mal-être



Intervention de Luc Smessaert



Frédérique Jacquet-Libaude



Bernard Simon



Intervention de
Stéphane Arousseau



Mise en place d'un groupe de travail sur la Dépendance

Administrateurs du groupe :
Huguette Durand, Jean-Luc
Texier, Francis Andrieu, Danièle
Jaillet, René Geoffray



Animation par
Aude Fernandez

Objectif d'approfondir les
connaissances, les enjeux afin de
faire des propositions



Projet stratégique SNAE 2023 – 2026

Autour de 8 axes de travail



ANIMATION

- Garder notre convivialité
- Renforcer notre animation et le lien avec les SDAE
- Outiller nos animateurs dans l'animation
- Organiser un séminaire



COMMUNICATION INTERNE

- Améliorer notre communication entre le national et le local
- Améliorer notre communication avec les actifs



ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

- Prévenir la perte d'autonomie
- Apporter des solutions à destination des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie



NUMERIQUE

- Eviter la fracture numérique
- Développer l'accès à l'informatique pour nos adhérents



SERVICES

Apporter des services dans nos départements pour les adhérents



FAIRE MONTER EN COMPETENCES NOS ELUS

- Gagner en persuasion
- Défendre nos droits
- Connaitre les moyens de fédérer
- Avoir une posture de leader



COMMUNICATION EXTERNE

- S'ouvrir à d'autres associations
- Partager nos idées avec les autres OPA



ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ADHÉRENTS

- Créer des liens concrets avec les actifs
- Apporter des services aux jeunes retraités

Mise en place du PAC JR dans les SDAE avec le levier des SRAE



01

Créer un plan d'actions jeunes retraités PAC JR

02

Avoir des animateurs dédiés

03

Avoir des animateurs compétents

04

Faire part de l'activité de la SDAE auprès des actifs

05

Faire de la relance terrain pour attirer les futurs retraités

06

Capter les retraités avant de partir en retraite

07

Attirer les jeunes et futurs retraités

08

Proposer des services aux jeunes retraités

09

Favoriser l'émergence de responsables projets PAC JR en SDAE

10

Favoriser le lien avec les JA



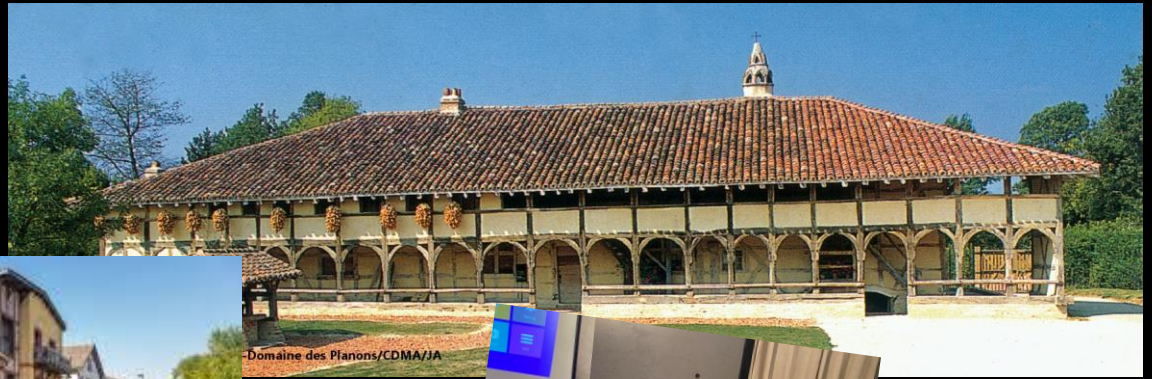
3 bureaux
5 Conseils d'Administrations



Représentation de la SNAE au
CA FNSEA tous les mois

Réunions avec les autres
sections sociales 3 fois par an

ÇA DÉCENTRALISÉ DANS L'AIN





Travail des élus de la SNAE dans les commissions

Commission FNSEA :

- Apicole
- Environnement
- Sociale
- Territoires



Félicitations pour le travail de toutes
les SDAE, les SRAE,
aux administrateurs de la SNAE
et à la commission fiscale et sociale

Vous pouvez vous applaudir